Image not found or type unknown

Attestation sur l'honneur

Par **nadia67**, le **17/04/2014** à **11:42**

Bonjour,

J'ai déposé plainte contre mon ex-compagnon pour des violences. Lors de l'audience, son avocate a présenté des attestations de ses parents qui n'ont pas été écrites par eux. Que puis-je faire? Sachant que je connais ses parents et qu'ils ne savent ni lire ni écrire.

Pour information, il a été condamné pour les faits de violences.

Merci de vos réponses.

Par **opium**, le **07/05/2014** à **18:40**

si vous avez ètes surs que ces personnes ne savent ni lire et ni écrire,aller porter plainte pour attestations mensongères de leur part.ils seront convoqués au commissariat puis devant le procureur.signaler bien leur incapacité a avoir fait les attestations.Ce ne sera pas compliqué de prouver leur mauvaise foi et celle de votre ex.

Par **nadia67**, le **12/05/2014** à **14:52**

qu'est-ce qu'il encourt?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés